

## Communiqué inter réseaux

Selon les chiffres publiés il y a quelques jours par le Ministère du Travail, le chômage a poursuivi sa hausse pour le deuxième mois consécutif, en décembre 2010, atteignant plus fortement encore les jeunes, les seniors et les demandeurs d'emploi de très longue durée.

Tous les spécialistes s'accordent sur le lien entre cette très nette augmentation (+ 27 000 chômeurs en décembre) et l'arrêt des contrats aidés dans les deux derniers mois de l'année 2010.

Alors que l'on comptabilise aujourd'hui 4,3 millions de chômeurs, il est tout aussi évident que l'ensemble des outils de l'Insertion par l'activité économique (IAE) -soit les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion, les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification et les ateliers et chantiers d'insertion- ne sont pas, du fait de la rigueur budgétaire, soutenus à la hauteur des besoins et de leur capacité d'agir sur les territoires au bénéfice des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Qu'elles interviennent dans le secteur marchand ou dans le champ de l'utilité sociale, les structures de l'Insertion par l'activité économique constatent que les engagements du Grenelle de l'insertion n'ont pas été tenus : les financements de l'IAE n'ont pas été revus à la hausse ; la mise en place du contrat unique d'insertion n'a pas permis de simplifier la politique des contrats aidés. Les services de l'Etat ne cessent de renforcer les exigences de professionnalisation et de résultats tandis que les moyens accordés aux structures pour leur mission d'insertion restent largement en deçà des besoins des personnes et des territoires.

La baisse des moyens de la politique de l'emploi dans le budget de l'année 2011, y compris sur les crédits de l'IAE prétendument sanctuarisés, entraîne une diminution du nombre de contrats aidés et des moyens d'accompagnement, mais accroît aussi les différences de traitement selon les territoires, car les modalités de prise en charge varient fortement d'un territoire à l'autre.

En effet, la réduction du nombre de contrats aidés **se traduit déjà en ce début d'année** par l'arrêt brutal de renouvellements ou le blocage de nouveaux recrutements. Les salariés en insertion ne sont pas épargnés : la durée des contrats est en baisse ; la diminution du temps de travail hebdomadaire rend difficile les actions de formation ou les temps d'accompagnement, les rémunérations des personnes les placent en dessous du seuil de pauvreté.

***Les réseaux de l'IAE, signataires de ce communiqué, rappellent que leurs adhérents développent des réponses adaptées aux besoins des territoires et de leurs habitants les plus éloignés de l'emploi alors que le chômage de longue durée et l'exclusion atteignent avec la crise des niveaux sans précédent.***

***Acteurs irremplaçables des politiques publiques d'emploi, de cohésion sociale et de développement économique, ils demandent à l'Etat de soutenir leurs actions et de renforcer les moyens accordés à l'insertion par l'activité économique, avant qu'un grand nombre de structures d'insertion ne soient définitivement détruites et avec elles tout un pan de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées.***

***Ils appellent enfin tous leurs adhérents à solliciter leurs élus afin que soit respecté, dans la mise en œuvre des politiques de l'emploi, le principe d'égalité républicaine quelque soit le territoire. Ils demandent à nouveau l'appui de leurs élus parlementaires pour obtenir que le gouvernement tienne ses promesses et abonde les moyens dédiés à l'insertion par l'activité économique dont les résultats en terme d'emploi sont sans commune mesure avec d'autres dépenses publiques (exonération des heures supplémentaires qui concurrence la création d'emploi, dépenses liées à la prise en charge des demandeurs d'emploi).***

association nationale  
les acteurs du  
**CHANTIER  
école**  
insertion/formation



  
**envie**  
Une autre vision sur  
l'emploi & l'environnement



Comité National  
de Liaison des  
Régies de Quartier  
  
C.N.L.R.Q.



**fnars**  
Nous agissons pour l'insertion



  
Union Nationale des Associations Intermédiaires

## Personnes contacts :

Philippe LOUVEAU, - Délégué national - **Chantier Ecole**  
61 rue de la Chapelle, 75018 PARIS  
Tél. : 01 48 07 52 10  
[www.chantierecole.org](http://www.chantierecole.org)

Olivier Dupuis, Secrétaire général - **CNEI**  
18/20 rue Claude Tillier, 75012 Paris  
Tél. : 01 53 27 34 80  
[www.cnei.org](http://www.cnei.org)

Sophie Alary, Responsable du service des missions, **FNARS**  
76 rue du Faubourg Saint Denis, 75010 Paris  
Tél. : 01 48 01 82 28  
[www.fnars.org](http://www.fnars.org)